



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **2 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1073

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention à l'association Allies-Plie de Lyon pour l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 23 octobre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 3 novembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Philip (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Mmes Bargoïn (pouvoir à M. Barthélémy), Chevallier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Flaconnèche (pouvoir à M. Appell), Genin (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Chabrier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Dubos), MM. Réale (pouvoir à M. Claisse), Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Roche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terracher (pouvoir à M. Llung), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Kabalo, Mme Levy, M. Louis, Mme Palleja, MM. Pili, Touraine, Turcas, Vurpas.

Séance publique du 2 novembre 2009

Délibération n° 2009-1073

commission principale : développement économique

objet : **Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention à l'association Allies-Plie de Lyon pour l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

Favoriser la création d'entreprise constitue un levier d'intervention significatif en matière de renouvellement du tissu économique local, de développement de l'emploi et d'affirmation du dynamisme de l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise" développe Lyon ville de l'Entrepreneuriat, politique globale en faveur de la création et de la reprise d'entreprises. La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Aujourd'hui, pour faire de Lyon une ville entrepreneuriale reconnue en Europe, et sur la base des acquis obtenus depuis 2004, l'objectif principal est de maintenir et de développer sur l'ensemble de l'agglomération une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Dans le cadre de l'offre de proximité de Lyon ville de l'Entrepreneuriat, les actions comme la Maison de la création Lyon la Duchère, contribuent à développer une offre spécifiquement adaptée aux publics des quartiers politiques de la ville.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Allies-PLIE de Lyon pour son action de Maison de la création d'entreprise de la Duchère (MCE).

L'offre de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère

Porte d'entrée du réseau LVE, la Maison de la création d'entreprise de Lyon-La Duchère est une interface partenariale qui propose un service de proximité adapté aux besoins des porteurs de projet du territoire :

- un chargé de mission dédié :

. accueil, information, entretiens individuels d'émergence d'idée/maturation du projet afin d'établir un pré-diagnostic et orienter les porteurs de projets,

- un centre de ressource,

- des permanences d'experts :

. Chambre de métiers et de l'artisanat - mardi après-midi tous les 15 jours,

. centre d'information sur les droits des femmes et des familles - mercredi matin,

- l'antenne ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) :

. un conseiller crédit,

. permanence les lundi, mercredi, vendredi,

- des réunions d'informations collectives :
 - . centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) - tous les 15 jours,
 - . coopérative Talents 9, Mission Lyon La Duchère - tous les mois,
- un dispositif dédié : depuis septembre 2008, le CIDFF développe sur la Duchère une action expérimentale : appui aux initiatives économiques des femmes issues de quartiers.

Le bilan d'activité 2008

Le bilan fait ressortir les éléments suivants :

- 215 nouveaux porteurs de projet pour un total de 364 entretiens individuels, dont 36 % sont issus de la Duchère,
- actions d'animation et de sensibilisation à l'entrepreneuriat : envie d'apprendre, lycée La Martinière Duchère, permanence création d'entreprise, lycée La Martinière Duchère, partenariat au programme "Entrepreneurs dans la ville", action "créa jeunes", atelier "Sensibilisation à créativité pour la création d'entreprise", salon du mécénat - CIC Lyonnaise de Banque,
- 300 orientations au sein du réseau ou des partenaires de l'emploi.

Grâce au lien formalisé avec les partenaires du territoire : CIDFF ; Adie ; Talents 9 ; la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), la MCE prend tout son sens en tant que "lieu de convergence des dynamiques entrepreneuriales", une plateforme du territoire au service des porteurs de projets.

Enfin, la MCE s'inscrit dans le cadre du programme de professionnalisation LVE et est tenue de contribuer à la base de données commune aux acteurs du réseau, qui permet de suivre le porteur de projet tout au long de son parcours de création.

Le plan d'action et objectifs 2009

Le plan d'actions 2009 a été construit autour de trois axes :

- un partenariat renforcé auprès des femmes avec le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles en développant l'action d'appui aux initiatives économiques des femmes des quartiers,
- l'intégration au réseau des services d'amorçage de projets présents sur l'agglomération,
- le développement des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat,
- la labellisation LVE,
- l'ouverture d'un poste de chargé d'accueil.

Les objectifs sont les suivants :

- 300 porteurs d'intention accueillis,
- mise en oeuvre d'actions auprès du grand public pour susciter l'envie d'entreprendre.

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine

Afin de soutenir l'animation de la MCE de la Duchère, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 25 000 € au titre de l'année 2009.

Budget prévisionnel 2009 en euros

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
achat	878	Communauté urbaine	25 000
services extérieurs	2106	région Rhône-Alpes	12 500
autre services extérieurs	2964	groupement d'intérêt public	27 000
charges de personnel	56 915		
dotation aux amortissements	1 637		
total	64 500	total	64 500

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Allies-Plie de Lyon pour l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère d'un montant de 25 000 € pour le programme d'actions 2009,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Allies-Plie de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette convention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante d'un montant de 25 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009, 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0757 selon l'échéancier suivant : 20 000 € en 2009, 5 000 € en 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2009.